



Syndicat Départemental UNSA Territoriaux 24

26 Rue Bodin – 24019 PERIGUEUX

Tél : 05.53.35.20.92

Mail : contact@unsa24-territoriaux.fr

BULLETIN D'ADHESION 2024

Nom et Prénom:.....
Adresse précise :.....
Commune et Code Postal :.....
Tél :ou.....
Adresse Mail :
Nom de la collectivité employeur :
Statut : Titulaire Contractuel
Indice Brut Indice majoré Grade
Date d'entrée en service : Date de titularisation :.....

JOINDRE UNE COPIE DU DERNIER ARRETE DE NOMINATION OU COPIE CONTRAT POUR
SUIVRE AU MIEUX VOTRE CARRIERE

Ma cotisation annuelle est de :

TEMPS DE TRAVAIL	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
De 28 à 35 heures	100 euros	94 euros	79 euros
De 17h30 à 27 heures	80 euros	69 euros	57 euros
Moins de 17h30	60 euros	54 euros	46 euros

En adhérant au SD - UNSA Territoriaux 24, il faut savoir que la cotisation syndicale ouvre droit systématiquement à un crédit d'impôt égal à 66% du montant versé (article 23 de la loi 2012-1510).

Par exemple : une cotisation de 79 € avec la déduction d'impôt, (que vous soyez imposable ou non), il restera à votre charge 26.86 €.

Je désire payer (au choix) :

Par semestre (1) A l'année (2) Par prélèvement automatique sur 10 mois (3)
(Joindre un RIB ou un RIP)

(1) joindre 2 chèques libellés à *Syndicat départemental UNSA Territoriaux de la Dordogne*, le 1^{er} sera encaissé au 05 mars 2024, le 2^{ème} sera encaissé au 05 octobre 2024

(2) joindre un chèque libellé au *Syndicat départemental UNSA Territoriaux de la Dordogne*

(3) Le prélèvement sera effectué à partir du 05 mars 2024 + **frais annuels 2 €**

Fait à le

Signature

A renvoyer à :

Syndicat Départemental UNSA TERRITORIAUX 24

Stéphane GRELLIER – Nathalie ARBIOL

Bourse du Travail – Rez-de-chaussée

26 rue Bodin

24 000 PERIGUEUX